

Atelier d'échanges



Rencontre d'information concernant le stationnement
et la vitesse - Rue Monseigneur-Grandin

Septembre 2023

**À Québec, on dit
oui à la courtoisie.**



Plan de la présentation

- Stationnement
 - Mise en contexte
 - Analyse de la situation actuelle et constat
 - Conclusion (stationnement)
- Vitesse
 - Mise en contexte
 - Analyse des relevées
 - Intervention possible
 - Conclusion (vitesse)
- Questions et commentaires



Stationnement

À Québec, on dit oui à la courtoisie.

Mise en contexte

Plusieurs demandes au 311 ainsi qu'une pétition, ont été déposées en 2020 dans le secteur de la rue Monseigneur-Grandin afin de demander des modifications aux conditions de stationnement sur rue. Suite à la réception de ces demandes et de la pétition, plusieurs observations et analyses ont été effectuées.

Il a été constaté que la très forte occupation du stationnement dans le secteur perturbait la circulation et ne permettait pas la circulation à double sens.

De ces analyses à découlé d'importantes modifications aux conditions de stationnement effectuées en 2020 et 2021.

Conclusion (stationnement)

Depuis la modification, nous avons reçu seulement deux (2) demandes relatives aux conditions de stationnement sur les rues Monseigneur-Grandin et Isidore-Garon.

Ainsi, nous pouvons considérer que les modifications effectuées ont su satisfaire les besoins du secteur en ce qui concerne les conditions de stationnement.

Analyse des vitesses pratiquées



À Québec, on dit oui à la courtoisie.

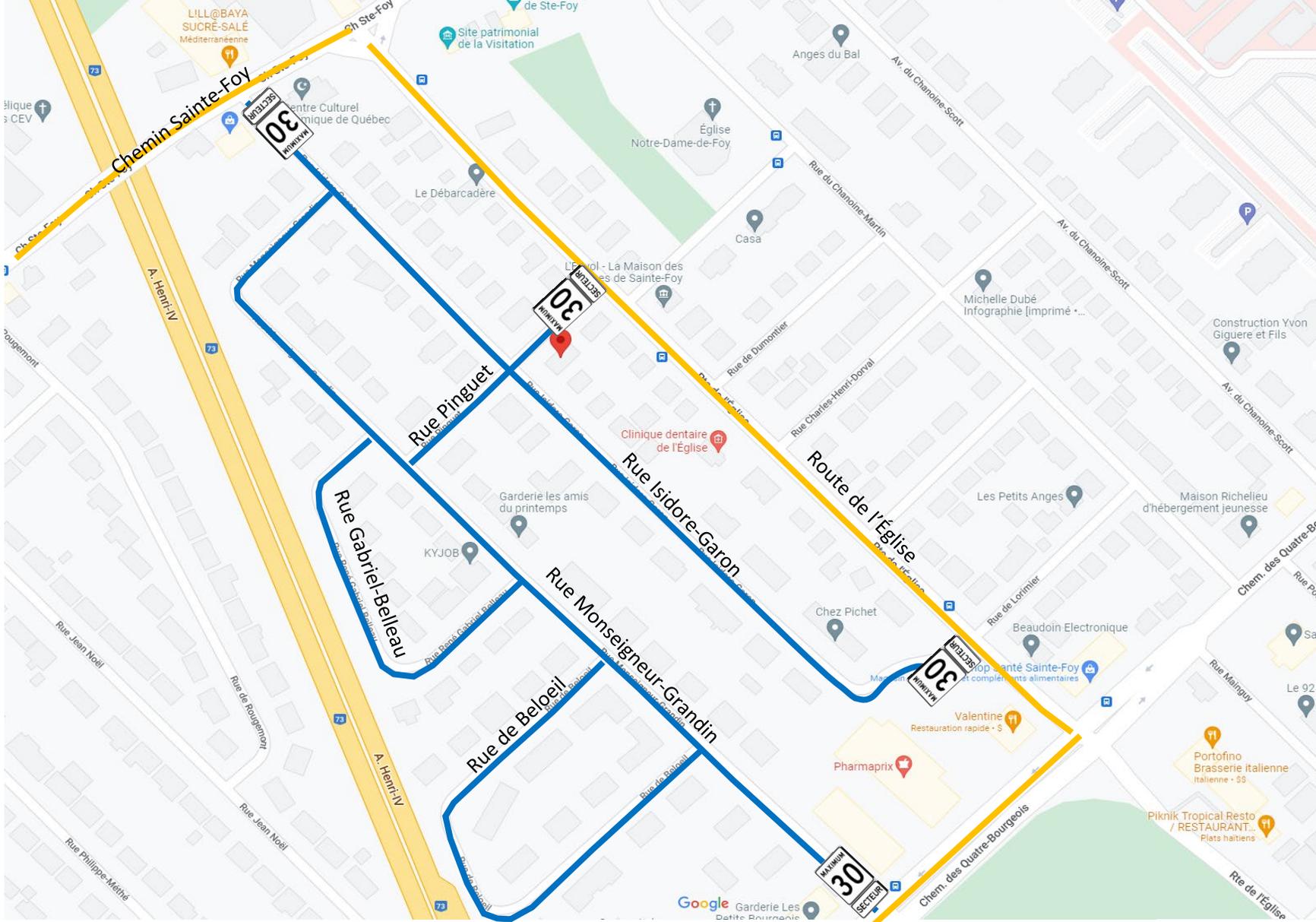
Mise en contexte

À l'été 2021, les limites de vitesse pour les rues de la Ville de Québec ont été systématiquement révisées sur l'ensemble du territoire.

Cette révision s'inscrit dans une démarche qui repose sur :

- L'évaluation de l'environnement humain, routier et urbain
- L'harmonisation des limites de vitesse des milieux semblables
- Une meilleure crédibilité des nouvelles limites de vitesse
- L'augmentation du respect des limites par les automobilistes
- L'élimination des choix arbitraires

À Québec, on dit oui à la courtoisie.



À Québec, on dit oui à la courtoisie.



Analyse des vitesses pratiquées

Le tableau suivant représente le barème que la Ville de Québec s'est donnée à la suite des suggestions du Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec quant aux actions à déployer par les municipalités selon l'écart entre les vitesses pratiquées (V85)* et la limite de vitesse. Ce barème se soucie des réalités de notre milieu et est donc moins permissif, ce qui rend la Ville plus réactive aux problèmes soulignés par les citoyens.

Actions	Écart compris entre 1 et 5 km/h	Écart compris entre 6 et 15 km/h	Écart supérieur à 15 km/h
Sensibilisation	X	X	X
Surveillance policière		X	X
Mesures d'atténuation			X

*Vitesse au 85e centile (V85): 85 % des conducteurs et conductrices roulent sous la vitesse mesurée

À Québec, on dit oui à la courtoisie.

Analyse des vitesses pratiquées- rue Monseigneur-Grandin

Relevé de vitesse avec voiture non-identifiée

Relevé de vitesse 1

Date	2017-11-10
Limite de vitesse affichée	50 km/h
Site	Monseigneur-Grandin de René-Gabriel-Belleau à Beloeil
V85	53 km/h

Relevé de vitesse 2

Date	2023-04-03
Limite de vitesse affichée	30 km/h
Site	Monseigneur-Grandin de René-Gabriel-Belleau à Beloeil
V85	53 km/h

À Québec, on dit oui à la courtoisie.

Analyse des vitesses pratiquées- rue Monseigneur-Grandin

Relevé avec afficheur de vitesse

Résultats de l'afficheur de vitesse

Date	2021-09-27 au 04
Limite de vitesse affichée	30 km/h
Site	Monseigneur-Grandin de René-Gabriel-Belleau à Beloeil
V85	38 km/h

Résultats de l'afficheur de vitesse

Date	2022-04-11 au 18
Limite de vitesse affichée	30 km/h
Site	Monseigneur-Grandin de René-Gabriel-Belleau à Beloeil
V85	44 km/h

Résultats de l'afficheur de vitesse

Date	2023-05-15 au 22
Limite de vitesse affichée	30 km/h
Site	Monseigneur-Grandin de René-Gabriel-Belleau à Beloeil
V85	44 km/h

***L'AFFICHEUR DE VITESSE EST UN OUTIL DE SENSIBILISATION PERMETTANT DE MESURER ET D'AFFICHER LA VITESSE RÉELLE DU VÉHICULE EN APPROCHE. IL PERMET ÉGALEMENT DE COMPILER LES VITESSES PRATIQUÉES DANS LES DEUX DIRECTIONS.**

À Québec, on dit oui à la courtoisie.

Analyse des vitesses pratiquées

À la lumière de ces informations, nous constatons que la vitesse pratiquée au 85^e centile est supérieure de 23 km/h par rapport à la vitesse affichée. Ainsi, la rue répond aux critères pour la mise en œuvre de mesure de mitigation pour l'été 2024.

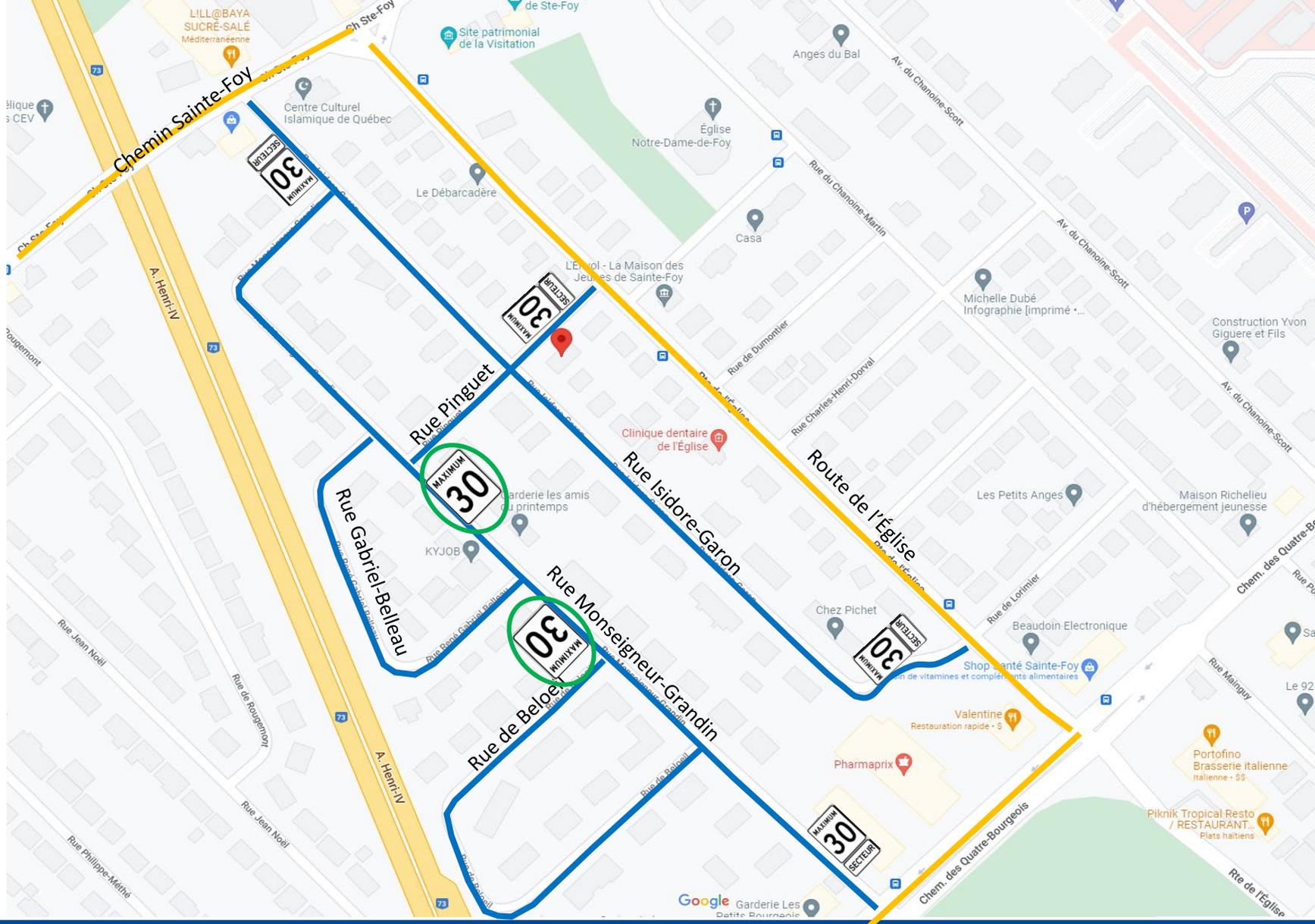
De plus, les résultats des afficheurs de vitesse montrent l'efficacité de la sensibilisation qu'il effectue par leur présence avec une réduction de presque 10 km/h par rapport aux résultats des relevés de vitesse.

**Vitesse au 85e centile (V85): 85 % des conducteurs et conductrices roulent sous la vitesse mesurée*

À Québec, on dit oui à la courtoisie.

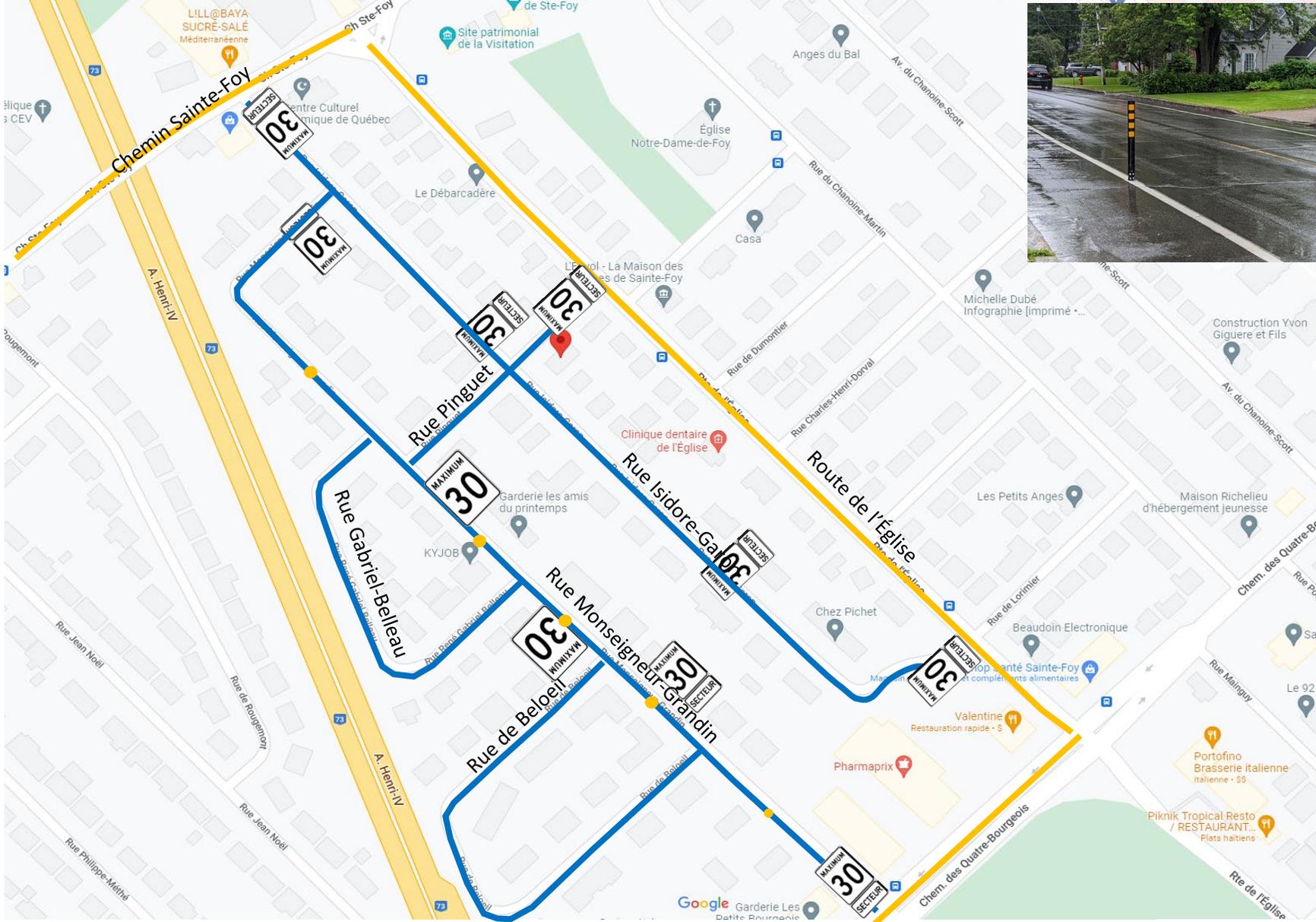
Interventions envisagées

À Québec, on dit oui à la courtoisie.



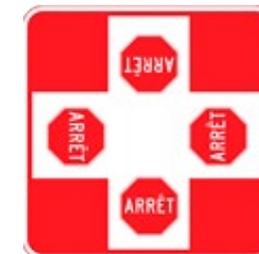
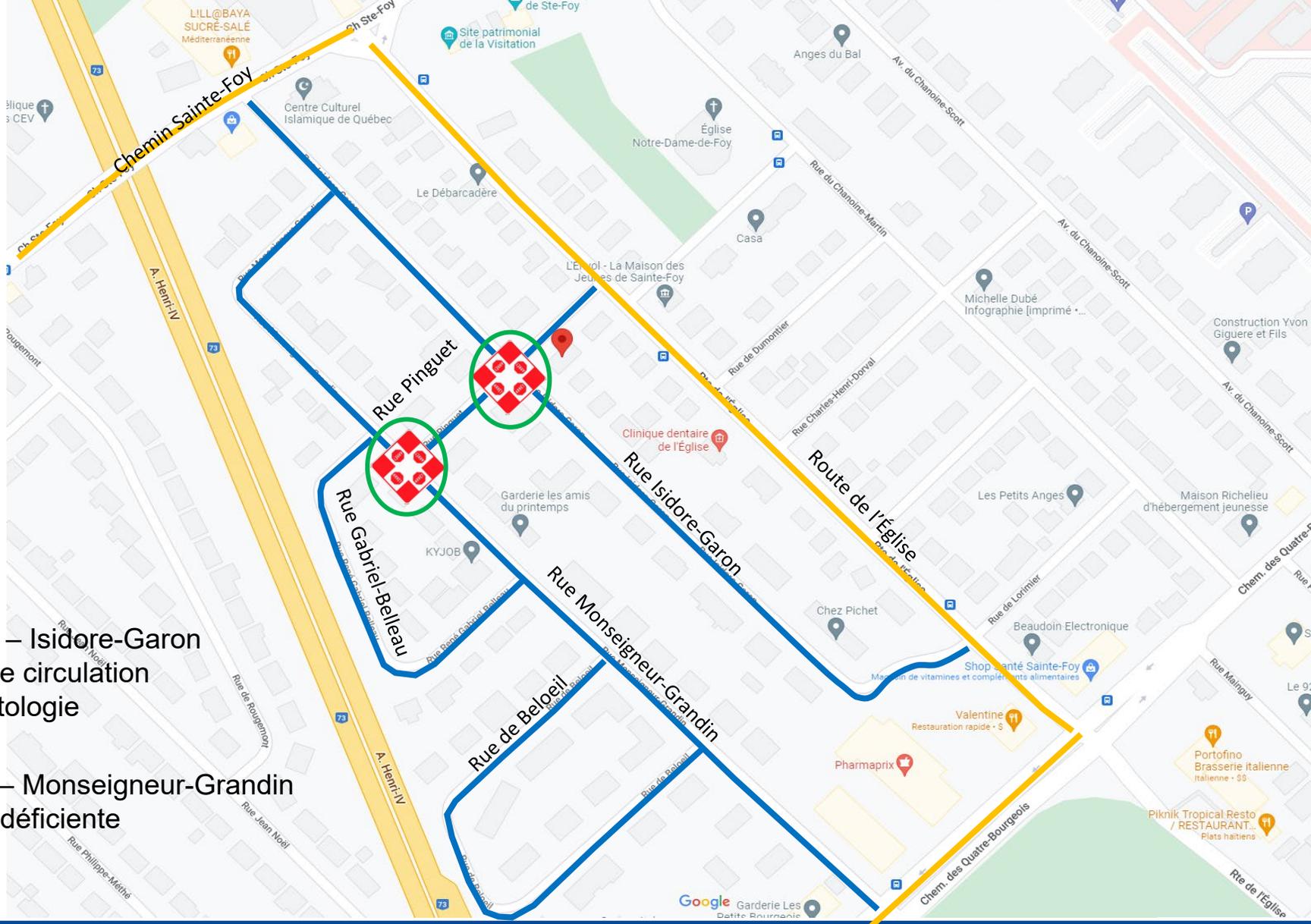
Ajout de deux (2) panneaux de signalisation additionnels

À Québec, on dit oui à la courtoisie.



Aménagement de cinq (5) portiques pour réduire la largeur de la chaussée (été 2024)

À Québec, on dit oui à la courtoisie.



Ajout d'arrêts
obligatoires toutes
approches à deux
(2) carrefours

Justification – Isidore-Garon

- Débits de circulation
- Accidentologie

Justification – Monseigneur-Grandin

- Visibilité déficiente

À Québec, on dit oui à la courtoisie.

Conclusion

La Ville mettra en œuvre les mesures suivantes pour améliorer la sécurité sur la rue Monseigneur-Grandin:

- Poursuivre la sensibilisation des usagers de la route à l'aide d'afficheurs de vitesse
- Poursuivre la surveillance policière
- Ajout de panneaux de signalisation de rappel de la limite de vitesse de 30 km/h sur la rue Monseigneur-Grandin
- Ajout de balise centre-rue à l'été 2024
- Installation des arrêts obligatoires à toutes les approches

Questions et commentaires



À Québec, on dit oui à la courtoisie.

Merci

À Québec, on dit oui à la courtoisie.

